

## **GRIEF MONITEUR EN EMPLOI DE LA FORCE**

### **Période afin de produire vos réclamations**

---

L'Association tient à informer ses membres que, le 6 novembre 2020, le grief n°33832 a été déposé. Le grief vise à contester la décision de l'employeur de refuser d'octroyer le reclassement, à la hausse, de la fonction de moniteur en emploi de la force. Dès lors, ce bulletin se veut un appel à ceux et celles qui auraient occupé ou qui auraient été prêtés à titre de moniteur en emploi de la force depuis le 1<sup>er</sup> avril 2022.

Il est important d'envoyer un courriel, en faisant état de la situation, à l'adresse courriel suivante : [appq-griefsformation@appq-sq.com](mailto:appq-griefsformation@appq-sq.com) d'ici le 30 mai 2024. Passé cette date, le grief sera fermé et il ne sera plus possible de produire de réclamations afin de bénéficier de son règlement.

Nous comptons sur votre habituelle collaboration afin que personne ne soit oublié dans le traitement du règlement de ce dossier. Passez le mot à ceux et celles qui pourraient être concernés.

Merci à tous !

Syndicalement vôtre,

Votre Association